

FICHE D'ADHÉSION – D'INSCRIPTION STAGE THÉÂTRE ENFANTS

« L'Audace a du génie, du pouvoir,
de la magie. » Goethe

« **Contez, jouez !** »

Stage pour les 8 et +*, animé par une conteuse professionnelle,
à l'Espace Cinémuz' à Fonsorbes,

sur 4 séances – (10h-13h) les samedis 23.09, 14.10, 11.11 et 09/12/2023
avec une restitution jouée en public en fin de cycle.

* A titre indicatif et à l'appréciation de l'intervenant.

PARTICIPANT MINEUR

Nom : Prénom.....

Date de naissance : Sexe : ... Portable :

E-mail :

AUTORISATION PARENTALE

Père (représentant légal) NOM : Prénom :

Adresse :

..... Portable :

Tél domicile : E-mail :

Mère (représentant légal) NOM : Prénom :

Adresse :

..... Portable :

Tél domicile : E-mail :

J'autorise mon enfant à participer à l'activité stage de la Compagnie l'Audacieuse

J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) à l'issue de l'activité

J'autorise à venir chercher mon enfant à l'issue de l'activité :

Nom..... Prénom..... Téléphone

J'atteste que mon assurance couvre cette activité pour mon enfant

J'accepte l'utilisation et l'exploitation de l'image de mon enfant dans le cadre de la promotion des activités de la Compagnie l'Audacieuse (site internet, flyers, affiches, supports publicitaires)

Je joins le règlement intérieur daté et signé, avec le chèque d'adhésion à l'association de 20€.

Le montant de la cotisation de l'activité choisie est de80.....€

Je souhaite devenir un membre bienfaiteur et faire un don à l'association à hauteur de€.*

*Somme déductible à 66 % de mes impôts. Le reçu fiscal vous sera délivré, avec nos remerciements chaleureux.

Fonsorbes, le

Signature des parents
(ou du représentant légal)

STAGE ENFANTS à partir de 8 ans

« **Contez, jouez !** »

animé par une conteuse professionnelle,

4 séances – (10h-13h) les samedis 23/09, 14/10, 11/11 et 09/12//2023

avec une restitution en fin de cycle.

au Centre Culturel (2 Rue des écoles - Fonsorbes)

Enfants 8 ans et + (12 enfants max)	Le Samedi (10h-13h)	Début le 23/09/2023
20€ d'adhésion à la Compagnie	20,00 €	Encaissé en septembre 2023
6 heures sur 2 séances les 23/09 et 14/10	40,00 €	Encaissé en septembre 2023
6 heures sur 2 séances les 11/11 et 9/12	40,00 €	Encaissé en décembre 2023
Total stage	100,00 €	Restitution en fin de cycle au Centre Culturel le 09/12/2023

La thématique de ce stage sera « **Contez, jouez !** ». Le groupe explorera le monde fabuleux des contes, apprendra comment interpréter un personnage, en travaillant sa voix, sa posture, son attitude, ses forces et ses faiblesses. Les enfants s'exerceront aux différentes manières de raconter des histoires et les joueront sur scène. Pour se mettre en situation ils pourront utiliser des costumes et des accessoires, prêtés par la Compagnie pour mieux aborder l'incarnation.

Le stage se déroule dans une ambiance ludique et sous la direction d'une intervenante expérimentée, qui aidera les jeunes comédiens à lâcher prise pour mieux jouer et à apprendre tout en s'amusant.

Je souhaite devenir membre bienfaiteur, je fais un don* à l'association à hauteur de€.

*Somme déductible à 66 % de mes impôts. Le reçu fiscal est délivré par l'association.

Avec nos remerciements chaleureux.

ASSOCIATION COMPAGNIE L'AUDACIEUSE

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : Mairie de Fonsorbes - Rue du 11 novembre 1918 - 31470 FONSORBES

N° SIRET : 828 652 826 00011 - Code APE : 9001Z – Licences entrepreneur du spectacle n°: 2- LR-2010922 et n°3-LR-2010924

Email : compagnielaudacieuse@gmail.com

Association Compagnie l'Audacieuse

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Inscriptions à l'activité

Elles sont prises pour la totalité de la période de travail établie.

L'inscription définitive sera validée dès réception du dossier complet :

- la fiche d'inscription complétée, signée
- le règlement intérieur signé
- le règlement par chèques bancaires.

2. L'activité théâtrale

2.1 Tenue vestimentaire

Une tenue souple est conseillée (éviter les robes, les jupes). Prévoir une paire de chaussures légères, confortables et propres (de type rythmiques), réservées à la scène.

2.2 Engagement

Chaque participant inscrit doit être motivé, conscient qu'un travail de groupe implique un investissement sur la totalité de la période du travail de création, sa présence engageant le travail collectif. L'assiduité est primordiale pour le bon déroulement et la progression du travail ainsi que la cohésion du groupe.

Après 2 absences non prévues et/ou non justifiées, le participant ne sera plus considéré comme membre de la Compagnie.

Le participant s'engage à faire le nécessaire pour connaître ses textes dans les délais donnés par l'intervenant pour ne pas mettre en péril le travail collectif.

Chaque participant s'engage à veiller au respect des autres participants, du metteur en scène, des locaux et des équipements fournis.

En cas de détérioration de la salle et/ou du matériel de l'Association par un participant, sa responsabilité pourra être engagée.

2.3 Ponctualité

Les séances démarrent à l'heure précise.

Il est demandé à chacun des participants de respecter les horaires, et d'être présent 5 minutes avant le début et à l'intégralité de la séance.

2.4 Discipline

Pour le bon déroulement du travail, les téléphones portables doivent rester éteints pendant toute la durée de la séance.

Le chewing-gum, les boissons (en dehors de l'eau) et la nourriture sont interdits.

Un participant perturbant* gravement le travail collectif, refusant toute amélioration dans son comportement et conciliation avec l'intervenant et/ou l'Association pourra se voir exclu sans autre justification. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera possible.

* Dans le cas d'un participant mineur, ses parents pourront être convoqués.

ASSOCIATION COMPAGNIE L'AUDACIEUSE

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

N° SIRET : 828 652 826 00011 - Code APE : 9001Z – Licences entrepreneur du spectacle n°2-L-R-20-10922 – n°-L-R-203-10924

Siège Social : Mairie de Fonsorbes - Rue de 11 novembre 1918 - 31470 FONSORBES

Email : compagnielaudacieuse@gmail.com

2.5 Absences du participant

Le participant doit prévenir de son absence, qui doit rester exceptionnelle, directement l'Association ou le metteur en scène soit par téléphone, soit par mail.

Il ne sera, en aucun cas, procédé au remboursement des séances en cas d'absence ou d'interruption anticipée de la part du participant. Sauf en cas de forces majeures ou déménagement, en cours d'année à plus de 35 km, et sur présentation de justificatif.

2.6 Absence de l'intervenant

En cas d'absence, l'intervenant s'engage à trouver un remplaçant ou à déplacer et rattraper les séances de travail manquées, en accord avec la disponibilité des participants.

3. Responsabilité de l'Association

L'association ne serait tenue responsable en cas d'incidents survenus, en dehors des horaires prévus pour les répétitions et les représentations et à l'extérieur de la salle où se déroulent les séances.

L'Association n'est pas responsable des effets personnels laissés à la salle par les participants.

4. Cotisation – Frais d'inscription

La **cotisation** et les **frais d'adhésion** sont dus lors de l'inscription et avant le début d'activité pour la totalité de la période établie. En cas d'interruption imposée, indépendante de la volonté de l'association, aucun remboursement ne sera fait.

Fait à..... le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

Le participant

**Représentant légal
Si enfant mineur**

Participant

NOM :

PRENOM :

Si participant mineur : représentant légal

NOM :

PRENOM :

ASSOCIATION COMPAGNIE L'AUDACIEUSE

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

N° SIRET : 828 652 826 00011 - Code APE : 9001Z – Licences entrepreneur du spectacle n°2-L-R-20-10922 – n°-L-R-203-10924

Siège Social : Mairie de Fonsorbes - Rue du 11 novembre 1918 - 31470 FONSORBES

Email : compagnielaudacieuse@gmail.com